

APPEL À CANDIDATURES POUR LES BOURSES D'ÉTUDES DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A JÉRUSALEM

Campagne 2022-2023

Le Consulat Général de France à Jérusalem ouvre sa campagne d'attribution de bourses d'études pour l'année universitaire 2022-2023. Les candidats à des études en Master 2 et en doctorat doivent adresser leur dossier de candidature en un seul exemplaire avant **le jeudi 10 février 2022 à 18h00.**

LE PROGRAMME DE BOURSES DU CONSULAT GÉNÉRAL SE DÉCLINE EN 2 VOLETS :

- **LES BOURSES MULTIDISCIPLINAIRES**
- **LES BOURSES EN SCIENCES DU LANGAGE ET DE L'ÉDUCATION**

Critères d'éligibilité :

- ✓ Avoir moins de 35 ans au jour de la clôture de l'appel ;
- ✓ Être de nationalité palestinienne et/ou avoir effectué ses études dans une université palestinienne ;
- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +4 minimum ;
- ✓ Avoir une admission ou une préadmission provisoire dans un établissement français (doctorat uniquement) ;
- ✓ Pour les candidats se dirigeant vers un master 2, seules les formations délivrant un diplôme d'État seront éligibles (les MBA, Mastères spécialisés (MS) et Masters of Science (MSc) ne sont pas éligibles) ;
- ✓ Avoir au minimum un niveau DELF B2 pour les formations enseignées en français, ou être parfaitement anglophone pour les formations enseignées en anglais (certificats attestant le niveau de langue valorisés) ;
- ✓ Avoir un projet académique clair et construit, en lien avec un projet professionnel.

Attention : Cette bourse n'est pas cumulable avec une autre bourse pleine (bourse d'établissement, Erasmus, entre autres).

- La priorité sera accordée aux dossiers des candidats bénéficiant d'un cofinancement de leur établissement d'origine, d'accueil ou d'une structure privée.
- Les dossiers relevant de thématiques jugées prioritaires par le jury bénéficieront d'une priorité.
- Le Consulat Général de France à Jérusalem s'attache à promouvoir l'égalité des sexes ; en conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.
- Cette bourse comprend la prise en charge des frais d'inscription, dans la limite de 5 000 €. Au-delà de ce montant, l'excédent sera à la charge de l'étudiant.
- La priorité sera accordée aux dossiers des candidats ayant une admission dans l'une de ces universités / villes / régions, en raison de partenariats existant avec le Consulat général de France à Jérusalem :
 - o CY Cergy Paris Université (pour tous les étudiants)
 - o Université Paris 8 (notamment pour les étudiants originaires de Ramallah) ;
 - o Université Sorbonne Paris Nord (notamment pour les étudiants originaires de Ramallah) ;
 - o Grenoble (pour tous les étudiants et notamment ceux de Bethléem) ;
 - o Université de Nantes et Polytech Nantes (notamment pour les étudiants de l'Université Al-Quds ou originaires d'Abu Dis) ;
 - o Universités de la région Occitanie (pour tous les étudiants).

Procédure de candidature

1. Avant de débiter la procédure de candidature en ligne, les candidats sont invités à réunir les pièces-jointes obligatoires (ci-dessous) et à définir jusqu'à six programmes universitaires envisagés. Informations disponibles ici :

- Programmes de Master en Français :

<http://cataloguem.campusfrance.org/master/#/catalog>

- Programmes de Master en Anglais :

<http://taughtie.campusfrance.org/tiesearch/#/catalog>

- Doctorats :

<https://doctorat.campusfrance.org/>

2. Remplir le dossier en ligne à l'adresse suivante : [formulaire de candidature](#)

3. Envoyer par email, à universitaire@consulfrance-jerusalem.org les documents suivants (au format **PDF**) :

- Passeport
- Copie du Tawjihi
- Diplôme(s) universitaire(s) et relevés de notes
- Lettre de motivation
- CV
- Projet de thèse pour les doctorants
- Admission préalable pour les candidats en doctorat
- Un justificatif de prise de contact avec l'établissement sera largement apprécié pour les candidats en master
- D'autres pièces jugées utiles par le candidat, telles que des certificats attestant le niveau de langue, peuvent être ajoutées au dossier

Attention, l'ensemble des documents **ne doit pas dépasser 5 Mo**. Possibilité de faire un envoi en 2 mails si nécessaire.

Attention, chaque dossier doit impérativement se composer de :

1. L'ensemble des documents listés ci-dessus (envoi par mail). Les dossiers papier ne seront pas acceptés.
2. La complétion du formulaire de candidature en ligne (lien google form).

Les étudiants doivent candidater dans les établissements d'enseignement supérieur en parallèle de leur candidature auprès de ce programme de bourses. Le calendrier d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur a été avancé cette année.

Calendrier

CALENDRIER DE SELECTION DES BOURSES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

- **10 février 2022** : Fermeture des candidatures en ligne pour les bourses
- **Mars 2022** : Présélection sur dossier et entretiens individuels
- **Avril-Mai 2022** : Annonce des résultats conditionnels (sous condition d'admission dans un Établissement

CALENDRIER D'ADMISSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (À titre indicatif)

- Décembre 2021 à Avril 2022 : Candidatures auprès des universités françaises
- Mai à Juillet 2022 : Résultats d'admission

d'Enseignement Supérieur)

- **Juillet 2022** : Fin de la campagne de bourse et résultats définitifs

Réunions d'information

L'ensemble des réunions d'information seront annoncées au fur et à mesure sur la page Facebook : [Campus France Jérusalem](#)

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse mail indiquée avant le 10 février 2022